

Rue de la Dent-Blanche 20  
1950 Sion-Sitten

Tél. : 027 603 67 00  
: 079 513 28 67  
Fax : 027 603 67 24  
E-mail : nicole.bayard@rsv-gnw.ch

## **Communiqué pour les médias**

### **Exercice 2005 du Réseau Santé Valais : la gestion rigoureuse des dépenses et de meilleures recettes réduisent la perte reportée du RSV.**

**Sion, le 28 mars 2006 – Le Réseau Santé Valais – les hôpitaux valaisans – ont bouclé l’année 2005 avec un bénéfice de Fr. 3.62 mios. Ce résultat est le fruit d’une gestion rigoureuse et d’une maîtrise des dépenses hospitalières. Les recettes extraordinaires obtenues des assureurs dans le cadre du contrat de neutralité des coûts TARMED provoquent ce bénéfice comptable 2005. L’analyse économique plus fine après répartition des recettes et charges extraordinaires dans les années correspondantes montre, pour 2005, une perte de Fr. 3.39 mios alors qu’en 2004 on aurait eu une perte de Fr. 4.5 mios. La perte reportée du RSV est donc de Fr. 7.9 mios sur deux exercices.**

Le résultat du Réseau Santé Valais en 2005 est encourageant : Les comptes de 2005 se bouclent par un bénéfice de Fr. 3.62 mios. Les mesures d’économies et la collaboration intersite portent leurs fruits. La compensation des assureurs pour équilibrer les effets négatifs de l’introduction du TARMED sur les recettes des hôpitaux publics valaisans se manifeste dans le bilan de 2005.

#### **Résultat ajusté**

Le résultat économique du RSV est plus conforme à la réalité si l’on ajuste les comptes 2004 et 2005 en répartissant notamment la recette extraordinaire TARMED pour chaque année concernée. Avec les corrections, le résultat 2004 passe de -11.5 mios à -4.56 mios et celui de 2005 de +3.62 mios à -3.39 mios.

Il est à relever que les charges et les recettes progressent parallèlement de +2.7%. La subvention cantonale 2005 est identique à celle de 2004 alors que la part des assureurs augmente de +4.5% sur deux exercices.

#### **Activités et projets 2005**

Durant l’année 2005, différentes activités et projets importants ont occupé les responsables du RSV : négociation des accords salariaux et des tarifs, renforcement de la communication, réorganisation de la comptabilité, développement d’une politique univoque du personnel ainsi

que l'informatisation dans les hôpitaux. Au surplus des occupations quotidiennes de soins et de traitements des patients, les activités suivantes ont été menées durant l'année 2005 dans le domaine médical: mise en œuvre de la planification hospitalière, création des centres de compétences (par ex. le Centre de Chirurgie Ambulatoire), optimisation du circuit patient, élaboration de la charte des soins, constitution d'une procédure pour la gestion des incendies par la commission pour la qualité des soins et la sécurité des patients.

## **Perspectives 2006**

De nombreux défis nous attendent durant l'année 2006 : il incombe au RSV de continuer avec la mise en œuvre de la planification hospitalière et les mesures d'économie; il est également nécessaire de renforcer davantage les départements médicaux. Plusieurs problèmes doivent encore être résolus, par exemple les difficultés liées aux transferts des patients entre les différents sites. L'année 2006 sera encore une année difficile.

Le Dr Raymond Pernet, Président du Conseil d'administration s'exprime «Les centres de compétences se mettent en place progressivement, les coûts sont maîtrisés permettant à l'assuré valaisan de bénéficier de primes de caisses-maladies raisonnables. Merci à nos collaborateurs et collaboratrices qui œuvrent sans relâche pour le bien des patients valaisans !»

*Le Réseau Santé Valais (RSV) comprend les institutions suivantes: Hôpital de Brigue, Hôpital de Viège, Hôpital de Sierre, Clinique Ste-Claire (Sierre), Centre Valaisan de Pneumologie (CVP), Hôpital de Sion (y.c. Gravelone), Hôpital de Martigny, Clinique St-Amé (St-Maurice) et les Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR). Les résultats d'exploitation de la partie valaisanne de l'Hôpital du Chablais (Monthey, Aigle) incombent au RSV. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le RSV est responsable de la mise en œuvre de la planification hospitalière cantonale et dirige les établissements hospitaliers et instituts médico-techniques publics et reconnus d'utilité publique du canton du Valais (ICHV). Environ 4'200 personnes travaillent dans les trois centres hospitaliers du Haut-Valais, du Valais Central et du Chablais.*

---

***Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser***

***au Dr Raymond Pernet, Président du Conseil d'administration du Réseau Santé Valais  
au 027/603 67 00***